

66 S 135, Oron: junei 1909

C. 102-8

9e Bureau

3 junei 1909

P.O.

A

C. 102-8

Election Sénatoriale

du 3 janvier 1909

Oran

Monsieur le Président du 1^{er} Bureau
du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Onzième renouvellement partiel. Série sortante C

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 3 Janvier 1909.

(1er tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	318
Nombre des votants	316
Nombre des suffrages exprimés	315

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Saint Germain

Prénoms : Marcel

Qualification, profession, etc. : Avoué - Sénateur Sortant

Date de la naissance : 31 Janvier 1853.

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 315.

Les autres suffrages se sont répartis entre :

1-57-1908. [7938]

M.	_____
M.	_____
M.	_____
M.	_____

Divers, bulletins nuls ou voix perdues, Bulletin Blanc 1

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. 316.

Paris, le 9 janvier 1909.

Direction
du Personnel
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
et de la Comptabilité.

2^e Bureau.

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs
de M. Saint-Bernard, élu Sénateur
le 3 janvier 1909 dans le département
d'Oran, j'ai l'honneur de vous
transmettre les documents ci-après désignés :

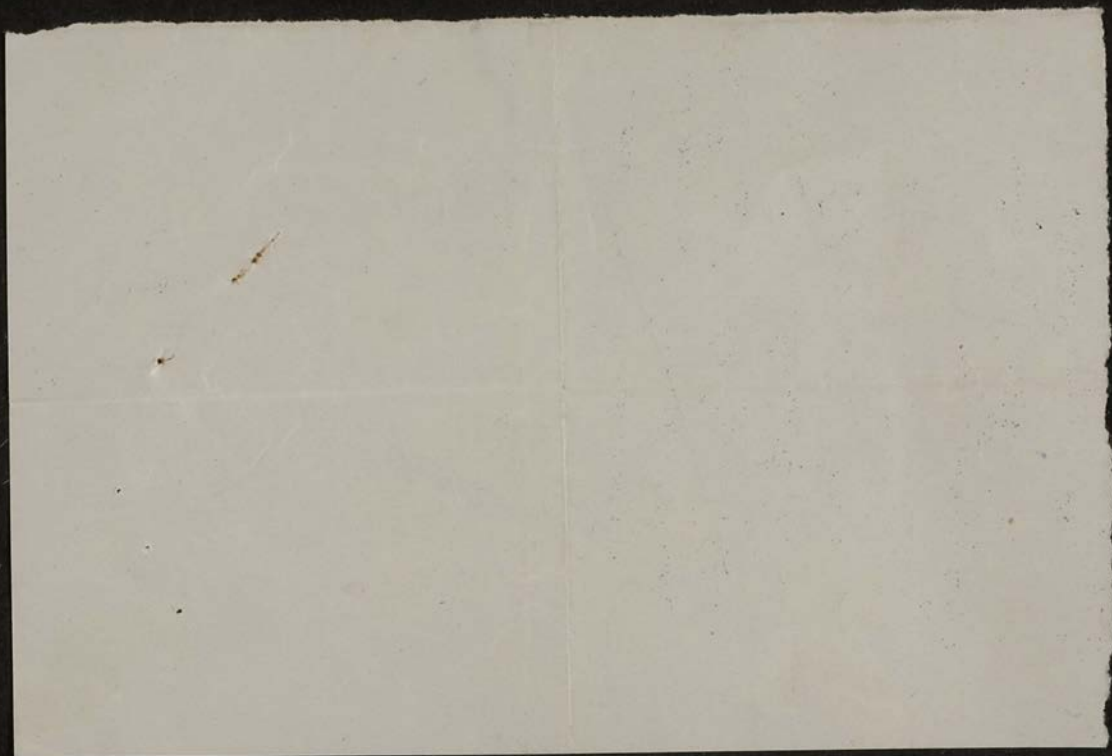
- 1^o — Le tableau indiquant les résultats
de l'élection des délégués en suppléants,
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du
2 août 1875;
- 2^o — La liste des électeurs sénatoriaux par
ordre alphabétique, dressé en exécution de
l'art. 9 de la même loi;
- 3^o — La liste d'émargement divisée en 1 cahiers distincts;
- 4^o — Les feuilles de pointage au nombre de 2;
- 5^o — Le procès verbal des opérations électorales;
- 6^o — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accusé
réception du présent envoi.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance de ma
haute considération.

Pour le Président du Conseil
Ministre de l'Intérieur
Le Directeur de l'Administration Générale

Monsieur le Président du Sénat.



Dear friend

To Enigma
~~the ...~~

H.P.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le trois Janvier 1909
à Oran, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent Neuf, le trois du mois de Janvier nous (1) Royère, Alphonse, Président du tribunal de première instance d'Oran, nous sommes rendu dans la salle des Assises à Oran, Palais de Justice local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'Oran convoqué en vertu du décret du 9 Novembre 1908 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Esclapoy Henri (Délégué de Mers el Kébir), né le 13 Juin 1834
M. Saint-Jean Auguste (Délégué de Hammam bou Hadjar), né le 15 Juillet 1842
M. Dubus Justave (Délégué de Orger), né le 22 février 1875
M. Barrelier Benjamin (Délégué d'Oran), né le 21 Janvier 1874

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Duret Ferdinand (Délégué d'Oran), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre <i>A</i>	à la lettre <i>Z</i>	— 318	électeurs.
2 ^e Section, —	—	—	—
3 ^e Section, —	—	—	—
4 ^e Section, —	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—
7 ^e Section, —	—	—	—
8 ^e Section, —	—	—	—
9 ^e Section, —	—	—	—
10 ^e Section, —	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1^{re} SECTION {
 Président | M. *Royère Alphonse*
 M. *Eclapay Henri*
 Scrutateurs { M. *Saint-Jean Auguste*
 M. *Dubud Gustave*
 M. *Barrelier Benjamin*

2^e SECTION {
 Président | M.
 M.
 Scrutateurs { M.
 M.
 M.

3^e SECTION {
 Président | M.
 M.
 Scrutateurs { M.
 M.
 M.

4^e SECTION {
 Président | M.
 M.
 Scrutateurs { M.
 M.
 M.

5^e SECTION {
 Président | M.
 M.
 Scrutateurs { M.
 M.
 M.

6 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
7 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
8 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
9 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
10 ^e SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un* , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	316	316	,	,
2 ^e <i>idem</i>				
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....	316	316	,	,

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
				M. Saint-Germain	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 ^{re} Section	316	316	1	315															
2 ^o idem																			
3 ^o idem																			
4 ^o idem																			
5 ^o idem																			
6 ^o idem																			
7 ^o idem																			
8 ^o idem																			
9 ^o idem																			
10 ^o idem																			
TOTAUX	316	316	1	315															

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	318
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	316
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	316

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants (1)	316
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2)	1
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés	315
MAJORITÉ ABSOLUE (3)	158

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>Saint-Germain</i>	<i>Trois Cent quinze</i>	<i>315</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ *Saint-Germain* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Nioul

Le ~~président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de~~ sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 12 heures. *HS'*

Le Président,

Les Membres du bureau,

A. Brill

Le Secrétaire,

J. Guret

J. Daudant
Esclapart
Saint-Léon
Lubaud

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bur. au collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e <i>idem</i>																				
3 ^e <i>idem</i>																				
4 ^e <i>idem</i>																				
5 ^e <i>idem</i>																				
6 ^e <i>idem</i>																				
7 ^e <i>idem</i>																				
8 ^e <i>idem</i>																				
9 ^e <i>idem</i>																				
10 ^e <i>idem</i>																				
TOTAUX																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être palés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3)
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d _____ sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à _____ heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements. .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexes parafes.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 12 heures, ^{45 minutes} après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	1	}	1
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	3		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.		}	"
Bulletins sur papier non blanc.....			
Bulletins portant des signes extérieurs.....		}	"
Bulletins divers.....			

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Néant

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<p style="text-align: center;"><i>M</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Elections Sénatoriales</i></p> <p style="text-align: center;">~~~~~</p> <p style="text-align: center;"><i>3 Janvier 1909</i></p> <p style="text-align: center;">~~~~~</p> <p style="text-align: center;"><i>Délégués et Suppléants</i></p> <p style="text-align: center;">~~~~~</p>					

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement 2^e Oran</i>					
<i>Aïn-el-Orba</i>	<i>+ Bourde honore</i> <i>+ Rocca Joseph</i>	<i>accepte</i> <i>?</i>	<i>Ballaudegué Louis</i>	<i>accepte</i>	
<i>Aïn-el-Berk</i>	<i>+ Saint-Cyr Adolphe</i> <i>+ Vinas Joseph</i>		<i>Salanoy Alfred</i>	<i>?</i>	
<i>Aïn-Kial</i>	<i>+ Gauthier Louis</i>		<i>Ribeton, Francois</i>		
<i>Aïn-Emouchent</i>	<i>+ Mary Francois</i> <i>+ Humbert Louis</i> <i>+ Gillot Alexandre</i> <i>+ Kraus Auguste</i> <i>+ Anouy Martin</i> <i>+ Prailly Anatole</i> <i>+ Engelbert Celeste</i> <i>+ Lala Victor</i> <i>+ Coussol Licha</i>		<i>Arnaud Francois</i> <i>Sabuzac Firmin</i>		
<i>Anech</i>	<i>+ Maque Eugene</i>		<i>Lechelle Joseph</i>		
<i>Arzew</i>	<i>+ Fregère Paul</i> <i>+ Renaud Ambroise</i> <i>+ Lavi Charles</i> <i>+ Glubislavich Louis</i> <i>+ Vincenti Martin</i> <i>+ Courmont Jules</i> <i>+ Dubus Gustave</i> <i>+ Rausse Louis</i> <i>+ Oliva Joseph</i>		<i>Nacho Henri</i> <i>Gerard Henri</i>		
<i>Assi-Ameur</i>	<i>+ Falix Henri</i>		<i>Beauville Pierre</i>		
<i>Assi-ben-Okla</i>	<i>+ Viollat Alexandre</i> <i>+ Guibert Jean</i>		<i>Kangy Jean Adolphe</i>		

133-57-99. [4]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ami-bon-hif	+ Amand Fidèle	accepté	Villier Emile	accepté	
Bou-Henri	+ Lousine Aimée + Bordes Casimir	id	Albertini Joseph	id	
Bou-Ser	+ Fayat Antoine + Grassin Guillaume		Hardyman Raymond		
Bou-Clés	+ Richer Jean + Berton Henri + Schneiderge-Léon		Buck Emile		
El-Auzor	+ Mauri Antoine + Sala Joseph + Lucchini Francis		Paralva Antoine		
Ev-Rachel	+ Sebast Gustave + Fabr Ulysse		Stari Gabriel		
Flerus	+ Rahine Albert + Esphéron Lédéric		Giudicelli Joseph		
Quicars	+ Moreau Léonard + Bertholon Jean		Bertholon Francis		
Hammay-Bou-Bader	+ Saint-Jean Auguste + Lournayfe Joseph + Benneille Philomène		Kest Edmund		
Kléber	+ Sacombe Auguste + Macroy Marius		Mallet Felix		
Laferrière	+ Bous Gabriel + Galibert Henri		Guella Pierre		
Leprand	+ Espiard Étienne + Salomon Louis		Palmelet Joseph		
Laurmel	+ Lambert Louis + Deuere Albert		Cambillan Noël		
Maugis	+ Amat Frédéric		Faugis Henri		
	36		24		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mars-et-Réville	Parvite Joseph	accepté	Scotto di Vestino	accepté	
	+ Bule Pierre	id	Ingles hennin	id	
	+ Esclapart Henri				
	+ Beltray J. P.				
	+ Piola Laurent				
	+ Coute Henri				
Misserghin	+ Cerdanino Eugène		Chamany Georges		
	+ Migette René				
	+ Kentielli J. P.				
Macta-Lauz	+ Brunan Félix		Rouan Philippe		
Oray	+ Colombani		Walle		
	+ Durst		Bertolan		
	+ Péronget Antonin		Giorgi		
	+ Coucet		Simonet		
	+ Vallent		Faugeron		
	+ Barrelier				
	+ Tringet				
	+ Hermitte				
	+ Otter				
	+ Candine				
	+ Manigat				
	+ Sartis				
	+ Paturel				
	+ Sarva				
	+ Oliva				
	71		33		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Oran (suite)	<ul style="list-style-type: none"> X Desq X Miniere X Terrole X Coggi + Binoumet + Caraque X Des Brabins X Leatto X Beranger Simon 	<ul style="list-style-type: none"> accepte id 			
Oued. Imbert	<ul style="list-style-type: none"> X Oberat Pierre 		Langagne Paul	accepte	
	<ul style="list-style-type: none"> X Cadiergues Jean 			id	
Touffaux	<ul style="list-style-type: none"> X Laguerre Ferdinand 		Bertroux Henri		
	<ul style="list-style-type: none"> X Meynardier Henri 		Tond Louis		
	<ul style="list-style-type: none"> X Cheritier Lucile 				
	<ul style="list-style-type: none"> X Fabr Marius 				
	<ul style="list-style-type: none"> X Terroug Lucile 				
	<ul style="list-style-type: none"> X Rignon Jean Marie 				
	<ul style="list-style-type: none"> X Bonafant Francis 				
	<ul style="list-style-type: none"> X Masset Maximilien 				
	<ul style="list-style-type: none"> X Martin Gustave 				
Rio. Salado	<ul style="list-style-type: none"> X Crozet Antoine 		Rico Joseph		
	<ul style="list-style-type: none"> X Milhe Poutingon 		Milles Henri		
	<ul style="list-style-type: none"> X Lambert Lucile 				
	<ul style="list-style-type: none"> X Seroin Athelme 				
	<ul style="list-style-type: none"> X Leuc Léon 				
	<ul style="list-style-type: none"> X Rouelle Francis 				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Barbe du Delah	X Delon Camiel	accepté	Dupuy Guille	accepté	
~	X Durand Charles	id	~	id	
~	X Ray Julien	~	~	~	
Saint Clément	X Lehuitt Joseph	~	Paris Auguste	~	
~	X Albert Guille	~	Meyet Paul	~	
~	X Pascal Joseph	~	~	~	
~	X Lami Albert	~	~	~	
~	X Chaurand Guille	~	~	~	
~	X Oudet Charles	~	~	~	
~	X Marty Léon	~	~	~	
~	X Morand Vincent	~	~	~	
~	X Marchand Victor	~	~	~	
St Louis du Sig	X Breton Louis	~	Fortoso Valérie	~	
~	X Robert Louis	~	Bellier Joseph	~	
~	X Carasso Henri	~	~	~	
~	X Costa Achille	~	~	~	
~	X Cordier Henri	~	~	~	
~	X Dumas René	~	~	~	
~	X Maréchal César	~	~	~	
~	X Guillot Jules	~	~	~	
~	X Ray Bertrand	~	~	~	
Saint-Léon	X Dugau Jean	~	Féquié Auguste	~	
~	X Chabert Victorin	~	~	~	
~	X Millierch Charles	~	~	~	
~	131	~	44	~	~

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Louis	Borderes Edouard	accepté	Artigruha Joseph	accepté	
	Martinet Eugène	id	?	id	
Saint-Maur	Moussu Louis		Ricard Louis		
	Vepus Charles		?		
La Sevia	Pitri Michel		Mutaine Julien		
	Voug Joseph		?		
Sidi-Chami	Girard Simon		Girard Philippe		
	Coste Renaud		?		
Caparasui	Reques Camille		Bardon Louis		
Ciarah	Rolland Rodolphe		Genin Frédéric		
	Maheux Simon		Lou Auguste		
	Tradel Philippe				
	Tabu Joseph				
	Koenigs Joseph				
	Laffa Curie				
	Galibert Achille				
	Maustrant Gaston				
	Quelha Georges				
Valury	Maquipo Philippe	non accepté	Abat Jaspard		
	Serat de Lequici		?		
	151		152		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Mostaganem</i>					
Choukri	Jacquot Louis	accepté	Blain Eugène	accepté	
Aïn-Sidi-Elif	Mes François	id	Blum Joseph	id	
Aïn-Edelis	Bouman Eugène	}	Languier Myron	}	
	Labrie Pierre				
Bellecôte	Vallon Louis		Mille Charles		
Belleme	Torre Victor		Paignez Joseph		
Bladouaria	Alarie Louis		Rentzer Georges		
Bouquet	Hannul Philippe		de Janson Paul		
Bouquirat	Chabbert Alois		Ridgy Charles		
	Reintzmann Victor				
Hubermann	de Villeneuve Paul		Alou Fred		
	Arnaud Pierre				
Le-Hillil	Carnergne Pierre		Tet Lucien		
Mostaganem	Vignean Casimir		Garpenter Adolphe		
	Lafay Henri				
Mostaganem	Bouman Edouard		Teraud Victor		et voix
	Lacurie Alois		Roufant Auguste		Remplace M. Roumier excluse
	Meyer Frédéric	de Key Nassim	et voix		
	Vinier Octave				
	Lemoine Adrien				
	Hararo Emile				
	Pineda Joseph				
	Bischoff Alfred				

144

66

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mostaganem (suite)	Bertin Jean	accepté			
	Berton Jean	id			
	Mouvier César				not fait inscrire
	Delrieu Victor				
Naisy-le-Bains	Dugarnier Ferdinand		Barrau André	accepté	
Telmier	Clairaud Auguste		Leyran Édouard	id	
Tant du Châli	Moudaza Auguste		Mignard César		
Relizane	Caroy Ernest		Gaubert Baptiste		
	Fery Bernard		Ruffier Paul		
	Badaroux Henri				
	Bella Jacques				
	Gaubert Ferdinand				
	Caste Cyprien				
	Rivière Joseph				
	Calmettes Jean				
	Ferral Auguste				
Rinali	Laurin Paul		Girck Léopold		
	Graillet Henri				
Saint-Aune	Mathieu Louis		Rivier Jean		
La Stidia	Carier Prosper		Stey Antoine		
	Discuit Jules				
Caumis	Gillet Henri		Derny Ernest		
	196		78		

9

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Lodi bel. Alpes</i>					
Bannier	Plus alfred	accepté	Martin Henri	accepté	
Boutanès	Luchard Joseph	id	Richard Gustave	id	
?	Palduplus Félix		?		
Sauzy	Vernier Louis		Albert Pierre		
?	Cobier Théophile		?		
Strie	Mauduch Auguste		Pierre François		
?	Rois Joseph		?		
Samtas	Rame Joseph		Papeau Auguste		
?	Rocher François		?		
Perrier-Lacombe	Chaucoigne Emile		Puffin Pierre		
?	Lévy Edouard		?		
Salisy	Chauveau Jean		Zacharie Auguste		
?	Arpiller Auguste		?		
Carmentis	Grand Pierre		Robert Emile		
?	Robert André		?		
Trudon	Dubreuil Emile		Maugé Adrien		
?	Lévy Ferdinand		?		
Lodi bel. Alpes	Lisbonne		Barquet		
?	Kahn		Mascardier		
?	Tertuza		Nina		
?	Raidat		?		
?	Bousser		?		
?	Merlat		?		

57-57-1908. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lidi-bel-alle (suite)	Jouet	accepté			
}	Terraud	id			
}	Ravier				
}	Bernadou				
}	Sergant				
}	Ceisseire				
Calvia	Traud Auguste		Taldupelin Gustave	accepté	
}	Albagnac Victor				
Cassin	Badeus Jean		Reusier Jules		
}	Gruin Joseph				
L'Belagb	Quierren		Fabreguel Alain		
}	Michel Simon				
Céira	Rougilh Paul		Blanc François		
}	Rame Léopold				
Cessala	Nicolas Harelis		Barber achille		
Les Crembles	Reynaud Auguste		Albergé Édouard		
}	Brisson Paul		93		
}	236				
}					
}					
}					
}					
}					
}					
}					
}					
}					
}					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Mascara</i>					
<i>Cluj-el-Hadjer</i>	<i>Touchelet Pierre</i>	<i>accepté</i>	<i>Beudo Joseph</i>	<i>accepté</i>	
?	<i>Veillon Charles</i>	<i>id</i>	?	<i>id</i>	
<i>Qublineau</i>	<i>Seraus Jean</i>		<i>Miss Joseph</i>		<i>son élection ne lui a pas été notifiée régulièrement.</i>
?	<i>Rogues Philippe</i>		?		
<i>Mascara</i>	<i>Giraud Louis</i>		<i>Tedaille Jean</i>		
	<i>Tariati Elie</i>		<i>Talla René</i>		
	<i>Fournil Joseph</i>				
	<i>Piretti Charles</i>				
	<i>Jeanninques Albert</i>				
	<i>Radicich Antoine</i>				
	<i>Chauvigne Charles</i>				
	<i>Leiller Joseph</i>				
	<i>Silvestre Gustave</i>				
<i>Oued Larja</i>	<i>Nowey Pierre</i>		<i>Musquiere Alexandre</i>		
?	<i>Salvat Auguste</i>		?		
<i>Palikas</i>	<i>Geffroy Jean</i>		<i>Poudouy Mandoché</i>		
?	<i>Requier Adrien</i>		?		
<i>Saida</i>	<i>Bertrand Charles</i>		<i>Diron Joseph</i>		
	<i>Escambes Georges</i>		<i>Gatroux René</i>		
	<i>Marguerie Henri</i>				
	<i>Musquiere Antoine</i>				
	<i>Trabouy Léon</i>				
	<i>Meisterhaus Charles</i>				
	<i>259</i>		<i>101</i>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saida (suite)	Korn Prosper	accepté			
	Riv Joseph	id			
	Desombes Celestin				
Chienville	Pestrong Justave		Journicille Achille	accepté	
<i>Arrondissement de Luncey</i>					
Bein-Saf	Bégain Louis	accepté	Cateu Michel	accepté	
	Angely Antoine	id	Bonin Jean	refuse	être en France
	Montcaudiel		Estève Jean	accepté	le 6/15/08 en remplacement de M. Bonin, qui acceptant.
	Danger Théophile				
	Calmas André				
	Sabourin Justave				
Beunay	Carpouan François		Reisinger Henri	accepté	
	Lichtenthal Henri				
Lauoricure	de Metz Pierre		Previcc Amé	id	
	Pastourel Henri				
Remours	Mouffret Joseph		Juan Calador Octave		
	Crivatory Edouard				
	Baraguet Joseph				
	276		107		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Toult de l'Her	Teyverdes Dominique	accepté	Coste Jean	accepté	
?	Rouche Abais	?	?	?	
Clumey	Mary Jean		Chesmar Léon		
	Barisain Amé		Picaise J. B.		
	Lempereur Prosper		Ledsin Jean		
	Pravet Achille		?		
	Toussaint Charles				
	Toussaint Louis				
	Goridan Benoit				
	Dénichou Abraham				
	Lenoir Léon				
	Dénichou Abraham				
	Barraus Yacoub				
	Martinou Jean				
	200				

Le présent tableau dressé par nous
 Préfet, sera déposé au Secrétariat Général de la
 Préfecture pour être communiqué à tout requérant.
 Oran le 5 décembre 1908

8

Élections Senatoriales

du 3 Janvier 1909.

Liste des Electeurs Senatoriaux

par ordre alphabétique.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Abadie Léon Louis	Délégué de Blad Fouaria		
2	Aldebert Emile	„ de St. Cloud		
3	Albagnac Victor	„ de Zabia		
4	Amat Frédéric	„ de Mangin		
5	Ambert Louis	„ de Louvemel		
6	Airoldi Charles	„ de Mascara		
7	Angelsy Antoine	„ de Beni Saf		
8	Arnaud Fidèle	„ de Abou Nef		
9	Aron Martin	„ de Ain Fenoucheut		20 Aout 1862
10	Arnaud Xavier	„ de Inkerman		
11	Arzelier Auguste	„ de Palissy		
12	Bacqués Victor	Conseiller Général		
13	Baridain Aimé	Délégué de Plencen		
14	Bénichou Abraham	„ de Plencen		
15	Bénichou Menahim	„ de Plencen		
16	Bertrand E.	Conseiller Général		
17	Badens Jean	Délégué de Tassin		
18	Baraquet Joseph	„ de Semouret		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
19	Bazelier	Délégué d'Oran		
20	Bertholon Jean	„ Guirard		
21	Berton Henri	„ Bou Ghelis	Beck Louis	11 juillet 1878 - M. Berton, excusé
22	Beltran J. P.	„ Mous el Kébir		
23	Berton Jean	„ Mostaganem		
24	Bellia Jacques	„ Relizane		
25	Bertrand Charles	„ Saïda		
26	Bessueille Philomen	„ d'hammam bou hadjar		
27	Béranger Antoine	„ d'Oran		
28	Boy Brahim b. Hanida	„ d'Oran		
29	Berenger Pierre	„ d'Oran		
30	Bertin Jean Achille	„ Mostaganem		
31	Bernadoy	„ Bel Abbès		
32	Besombes Celestin	„ Saïda		
33	Beguin Louis	„ Benic Sal		
34	Bissonnet	„ Oran		
35	Badaroux Henri	„ Relizane		
36	Biscuit Jules	„ La Moudia		
37	Bartibas G.	Conseiller Général		
38	Boucde honori	Délégué d'Aïn el Arba		le 31 janvier 1868
39	Bordes Adrien	„ Bou henri	Albertini Joseph	M. Bordes, excusé
40	Bons Gabriel	„ Laferrière		
41	Bonnafons François	„ Ferrégnan		
42	Bordères Édouard	„ St Louis		
43	Boffa Pierre	„ Liaret		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
44	Boschard Alfred	Délégué de	Mostaganem	
45	Bousser	„	Bel Abbès	
46	Bruneau Félix	„	Mosta Douz	
47	Brotous	„	St Denis du Sig	
48	Boumeau Eugène	„	Stin Fidèles	
49	Brisson Paul	„	de Cambles	
50	Burle Pierre	„	Mers el Kébir	
51	Cadiergues Jean	„	Oued Imbert	
52	Calmettes Jean	„	Relizane	
53	Cazenave François	„	Hennaya	
54	Canessa Ambroise	„	Orger	9 Octobre 1864.
55	Caron Ernest	„	Relizane	
56	Chabrier Théophile	„	Chauzy	
57	Chancoque Emile	„	Merier Lacombe	
58	Chaufrean Jean	„	Talissy	
59	Chancoque Charles	„	Mascara	
60	Chancond Emile	„	St Cloud	
61	Chabert Victorin	„	St Len	
62	Chabert Alexis	„	Bougnicat	
63	Clairefond Auguste	„	Télistier	
64	Conte Henri	„	Mers el Kébir	
65	Colombani	„	St Gray	
66	Cordonnier Eugène	„	Misseglin	
67	Cordier	„	du Sig	
68	Costa	„	du Sig	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
69	Coste Cyprien	Délégué de Relizane		
70	Crozet Antoine	„ Rio Salado		
71	Dalmas André	„ Beni Saf		
72	Danger Théophile	„ Beni Saf		
73	Dandine Achille	„ d'Oran		
74	Darins Prosper	„ La Moudia		
75	Dementie' Albert	„ Louvemel		
76	Delon Daniel	„ Chélat		
77	Delrieu Victor	„ Mostaganem		
78	Descat Gustave	„ Et Rahel		
79	Desage	„ d'Oran		
80	Devic Léon	„ Rio Salado		
81	Descombes	„ St Denis du Sig		
82	Dhérat Pierre	„ Oued Imbert		
83	Desgarniers Ferdinand	„ Sory le Bains		
84	Deotremde Gustave	„ Pliersville		
85	Doncet	„ d'Oran		
86	Domergue Pierre	„ Li Héliel		
87	Doste Edmond	„ Sidi Chami		
88	Dubus Gustave	„ Arger		22 février 1895
89	Duret Ferdinand	„ d'Oran		
90	Durand Charles	„ Chélat		
91	Dumas	„ St Denis du Sig		
92	Duzan Jean	„ Saint Luc		
93	Dubreuil Emile	„ Prudon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
94	Drexeton Emard	Délégué de Amoues.		
95	Emerat A	Conseiller Général		
96	Enjalbert-Celestin	Délégué de Ain Remouchant		5 juin 1864.
97	Esclapou Henri	„ Mers el Kebir		
98	Esperou Adolphe	„ Fleuras		
99	Espiard Etienne	„ Segrand		
100	Etienne Eugène	Député d'Oran		
101	Fabre Mlyse	Délégué de Es Rahel		
102	Fabre Marin	„ Perrigaux		
103	Fabre Joseph	„ Tiarat		
104	Fages Charles	„ Chancy		
105	Falica Henri	„ Assi Amour		12 février 1851
106	Ferrenq Emile	„ Perrigaux		
107	Ferrand	„ Bel abbes		
108	Ferral Auguste	„ Relizane		
109	Flinois Joseph	Conseiller Général		
110	Fluter Benoit	„ id		
111	Fournil Joseph	Délégué de Mascara		
112	Fouque Laurent	Conseiller Général		
113	Fraizer	Délégué d'Oran		
114	Fraud Auguste	„ Tabia		
115	Galibert Henri	„ Laferrere		
116	Galibert Achille	„ Tiarat		
117	Gaudibert J.	Conseiller Général		
118	Gantier Léon	Délégué de Ain Kial		4 Août 1868

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
119	Gambert Ferdinand	Délégué de Relizane		
120	Garidon Benoit	" Blencen		
121	Gasser J.	Conseiller Général		
122	Geoffroy Jean	Délégué de Palikao		
123	Gérard E.	Conseiller Général		
124	Giboin C.	-is-		
125	Gillot Alexandre	Délégué d'Aïn Férouche		17 Janvier 1870
126	Girard Simon	" Sidi Chami		
127	Giraud Pierre	" Parmentier		
128	Giraud Louis	" Mascara		
129	Glinbis Larich Lucat	" Arzew		6 Mai 1870
130	Gronie Joseph	" Cassin		
131	Grasset Achille	" Blencen		
132	Grassies Guillaume	" Bon Hor		
133	Grégoire Paul	" Arzew		20 février 1864
134	Graillat Henri	" Pizoli		
135	Grisel H.	Conseiller Général		
136	Goillot Henri	Délégué de Poinny		
137	Guelpa Georges	" Biarch		
138	Guibert Jean Joseph	" Assi ben Okba		10 Mai 1861
139	Guillot	" St Denis du Sig		
140	Hamm Philippe	" Bosquet		
141	Harrons Macoub	" Blencen		
142	Heintzmann Victor	" Bougnicat		
143	Hermitte	" d'Oran		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
144	Humbert Louis	Délégué d'Aïn Femonchant		24 novembre 1871
145	Imbard Joseph	„ Boukanefis		
146	Jacques Emile	Conseiller Général		
147	Jacquot Honoré	Délégué d'Aboukir		
148	Jäger E	Conseiller Général		
149	Jeanningros Albert	Délégué de Mascara		
150	Jobert G.	Conseiller Général		
151	Jover	Délégué Bel abbés		
152	Joyot Antoine	„ Bouffer		
153	Kahn	„ Bel abbés		
154	Koeuffer Joseph	„ Liacet		
155	Korn Prosper	„ Saïda		
156	Krauss Auguste	„ Aïn Femonchant		5 avril 1868
157	Lala Victor	„ —		10 Octobre 1873
158	Lacombe Auguste	„ Kléber		
159	Lallement	„ d'Oran		
160	Lafon Hoewi	„ Mazagran		
161	Lacuzie Alexis	„ Mostaganem		
162	Lambert Emile	„ Rio Salado		
163	Larroque	„ d'Oran		
164	Lavie Albert	„ Saint Cloud		
165	Lemoine Aimé	„ Bou henni		
166	Lemoine Aïm	„ Mostaganem		
167	Lepus Alfred	„ Bonnier		
168	Lenepveu Prosper	„ Beluncy		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
✓ 169	Xenoiz Lion	Délégué de Blumey		
170	Lescombes Georges	„ Saïda		
171	Lescurre Eugène	Conseiller Général		
172	Lhéritier Emile	Délégué de Perregaux		
173	Laurent L	Conseiller Général		
174	Lignon Jean Marie	Délégué de Perregaux		
✓ 175	Lichteinstey Henri	„ Heumaya		
✓ 176	Lisbonne	„ Bel abbés		
177	Long Joseph	„ La Sènia		
✓ 178	Loillier Joseph	„ Mascara		
✓ 179	Lucehini François	„ El Ancor		
180	Maagne Eugène	„ Orcole		
✓ 181	Maaron Charles	„ Kliber		
✓ 182	Mauzant Gaston	„ Ciaret		
✓ 183	Mauduech Auguste	„ Dètrie		
184	Margerie Henri	„ Saïda		
✓ 185	Mary François	„ etij Simoncheu		26 Juin 1856
✓ 186	Martineu Jean	„ Blumey		
✓ 187	Mary Jean	„ Blumey		
✓ 188	Mauri Antoine	„ El Ancor		
189	Manégat	„ St Gray		
190	Martin Gustave	„ Perregaux		
191	Marty Lion	„ Saint Cloud		
192	Marchand Victor	„ Saint Cloud		
✓ 193	Marrint	„ St Denis du Sig	Tortez & Hédon	M. Marriot, excusé

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
194	Martinet Eugène	Délégué de St Louis		
195	Marfroyer Philippe	Valmy	Abat Gaspard	M. Marfroyer décédé le 24 décembre 1905
196	Mathieu Louis	St Anne		
197	Meynadier Henri	Perrégaux		
198	Menjou Louis	St Maurice		
199	Meyer Frédéric	Montaganay		
200	Mendoza Auguste	Pont du Chéiff		
201	Merlat	Bel Abbés		
202	Meisterhaus Charles	Saïda		
203	Migette Rémi	Misserghin		
204	Milhe Pontignon	Rio Salado		
205	Millischer Charles	Saint Lou		
206	Michel Simon	Belaghe		
207	Moreau Léonard	Quiard		
208	Monticelli Jean Bapt.	Misserghin		
209	Mousset Maximilien	Perrégaux		
210	Morand Vincent	St Cloud		
211	Moumier Dési	Montaganay	Rooufast Auguste	M. Moumier malade incurable.
212	Montequiol	Bém Saf		
213	de Metz Pierre	Lamoucière		
214	Mongcelet Joseph	St Maurice		
215	Musquière Antoine	Saïda		
216	Nahon Simon	Tiaret		
217	Nahon Isaac	Saïda		
218	Nasarro Emile	Montaganay		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
/ 219	Néral de Lesquidé	Délégué de Palmy		
/ 220	Nivière	Oran		
/ 221	Nicolas Marcelin	Cessala		
222	Noquis Ferdinand	Ferrière		
/ 223	Nonzille Raoul	Quira		
/ 224	Nousen Pierre	Quirica		
/ 225	Nus François	Ami Sidi Chirif		
/ 226	Oliva Joseph	Arzew		
/ 227	Oliva Joseph	Oran		
/ 228	Otten	Oran		
229	Oudot Charles	St Cloud		
/ 230	Palduplin Felicien	Boukanefis		
231	Pascal Joseph	St Cloud		
/ 232	Lascuito Joseph	Morsel Kébir		
/ 233	Paturel	Oran		
/ 234	Payri Edouard	Mercier Lacombe		
/ 235	Parietti Elisée	Mascara		
/ 236	Pastouzel Henri	Lamoricière		
237	Perrier Paul	Conseiller Général		
/ 238	Pérez Bernard	Délégué de Relizane		
/ 239	Pertuza	Bel abbé		
/ 240	Peyvergis Dominique	Pont de l'Évêque		
/ 241	Perry E	Conseiller Général		
/ 242	Petit Claude	- in -		
/ 243	Piètri Michel	Délégué de la Sénia		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
244	Pierre Victor	Délégué de Bellevue		
245	Pinéda Joseph	" Mostaganem		
246	Pitollet ch.	Conseiller Général		
247	Piola Laurent	Délégué de Mars el Kébir		
248	Poggi	" Oran		
249	Pouchot Pierre	" Aïn el hadjar		
250	Pointeau Louis	" Blenzy		
251	Prailly Anatole	" Aïn Fenoucheut		6 avril 1853.
252	Pradel Philippe	" Bizet		
253	Quiévreux	" Belagh		
254	Rabisse Albert	" Fleurd		
255	Radicich Antoine	" Mascara		
256	Rame Joseph	" Santar		
257	Rame Léopold	" Saira		
258	Ramier A.	Conseiller Général		
259	Ravier	Délégué de Bel Abbès		
260	Reicher Jean	" Bou Pélis		10 Octobre 1856
261	Reynaud Auguste	" Crambles		
262	Reynier Adrien	" Sahkas		
263	Renard F	Conseiller Général		
264	Rivière Joseph	Délégué de Relizane		
265	Rin Joseph	" Saïda		
266	Robert André	" Parmentier		
267	Robert	" St Louis d'Orléans		
268	Roche François	" Santar		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
269	Rocca Joseph	Délégué	Aïn el arba	23 février 1897
270	Rois Joseph	„	Détric	
271	Roques Casimir	„	Cafaraoui	
272	Roques Philippe	„	Dublineau	
273	Rolland Rodolphe	„	Liaret	
274	Roidot	„	Bel abbés	
275	Rosello François	„	Rio Salado	
276	Rouche Alexis	„	Point de l'Esse	
277	Rouland G.	Conseiller Général		
278	Rousseau Edouard	Délégué de	Montaganon	
279	Roussel Eude	„	Arzew	
280	Roy Julien	„	Abelbat	
281	Roy	„	St Denis du Sig	
282	Sabrie Pierre	„	Aïn Fedèles	
283	Sabatier G.	Conseiller Général		
284	Sabourin Gustave	Délégué de	Beni Saf	
285	Saint-Cyr Adolphe	„	Siguel Fouché	Calanoy Alfred, suppl. 28 Octobre 1842 M. Saint-Cyr, ex-cel.
286	Saint-Jean Auguste	„	H. Bouchagar	
287	Salomon Louis	„	Legrand	
288	Salvat Auguste	„	Oued Faria	
289	Sala Joseph	„	El Anzor	
290	Saurin Paul	„	Rivoli	
291	Saxi Charles	„	Arzew	11 Mai 1869
292	Sartin	„	Oran	
293	Sarda	„	Oran	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
294	Schneberger Eugène	Délégué de Bou Flehis		30 Juillet 1874.
295	Scotto	"	Oran	
296	Schnitt Joseph	"	S'cloud	
297	Sergant	"	Bel abbé	
298	Serrano Jean	"	Dublinan	
299	Serein Anthelme	"	Rio Salado	
300	Siffre Ferdinand	"	Trudon	
301	Silvestre Gustave	"	Mascara	
302	Sersole	"	Oran	
303	Essière	"	Bel abbé	
304	Chiteau L.	Conseiller Général		
305	Louboul Licha	Délégué de Ain Jemouchant		2 Septembre 1869
306	Courmaye Joseph	"	H. Bouharjar	
307	Courmut Jules	"	Orger	3 Décembre 1871
308	Gronin César	Député de Oran		
309	Vallord Louis	Délégué de Belle Côte		
310	Vassas Joseph	"	Ain el Ferkh	19 Avril 1866
311	Veillon Charles	"	Ain el harjar	
312	Vernier Louis	"	Chauzy	
313	Véjus Charles	"	S' Maw	
314	Viallat Alexandre	"	Aïsi ben Othba	15 Janvier 1861
315	Vigneau Casimir	"	Mazagran	
316	de Villeneuve Paul	"	Intermami	
317	Vincenti Martin	"	Orger	6 Août 1877.
318	Vivier Octave	"	Montaganem	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Oran, le 17 Décembre 1908.
J. P. Le Préfet
 Le Secrétaire Général

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1* BUREAU DE VOTE.(N°s *1* à *318* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *26 Décembre* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.




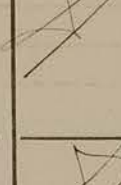

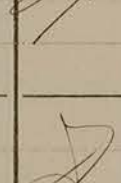






La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.









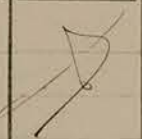



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abadie Lion Louis Délégué de Blad Jouarria					
2	Aldebert Emile Délégué de St. Cloud					
3	Albagnac Victor Délégué de Talia					
4	Amat Frédéric Délégué de Maugie					
5	Ambert Louis Délégué de Lourmel					
6	Arrolati Charles Délégué de Mascara					
7	Angelvy Antoine Délégué de Beni Saf					
8	Arnaud fidèle Délégué de Assi bon Stif					
9	Arson Martin Délégué de Ain Lemouchet					
10	Arnaud Xavier Délégué de Intermaun					
11	Arzelier Nequata Délégué de Palissy					
12	Bacquis Victor Conseiller Général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Barisain Aimé Délégué de Fleheim					
14	Bénichou Abraham Délégué de Fleheim					
15	Bénichou Konahim Délégué de Fleheim					
16	Bertrand E. Conseiller Général					
17	Badens Jean Délégué de Fleheim					
18	Baraquet Joseph Délégué de Neuhouss.					
19	Barrelier Délégué d'Oran					
20	Bertholon Jean Délégué de Gaiard					
21	Berton Henri Délégué de Bon Eléris	Beck Ernest Suppléant de Bon Eléris				M. Berton, suppléant de Bon Eléris.
22	Beltran J.T. Délégué de Neuhouss					
23	Berton Jean Délégué de Mostaganem					
24	Bellia Jacques Délégué de Relizane					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Bertrand Charles Délégué de Saïda					
26	Bessueille Solomon Délégué di haumain bou hadjar					
27	Béranger e tutomey Délégué di Oran					
28	Bay Brahim bou Hamida Délégué di Oran					
29	Béranger Pierre Délégué di Oran					
30	Bertin Jean e Achille Délégué di e Mostaganem					
31	Bernadoy Délégué Sidi Bel abbis					
32	Besombes Cestlin Délégué de Saïda					
33	Béguin Louis Délégué de Beni Saf					
34	Bissonnet Délégué di Oran					
35	Badaroux Henri Délégué Kalgane					
36	Biscuit Jules Délégué de la Média					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bartibas G. Conseiller Général					
38	Bowde Honoré Délégué de Guéret					
39	Bordes Casimir Délégué de Bonheur	Albertini Joseph Suppléant				M. Bordes, en fiche, excusé.
40	Bons Gabriel Délégué de Laffrère					
41	Bonnafous François Délégué de Périgault					
42	Bordères Edouard Délégué St-Nicolas					
43	Bossa Pierre Délégué de Jiares					
44	Boschard Alfred Délégué Mostaganem					
45	Bousser Délégué de Bel et Albi					
46	Bruneau Félix Délégué de Mostaganem					
47	Brotons Délégué de St-Denis du Sig					
48	Bonneau Eugène Délégué de Guéret					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Brisson Paul Délégué de Comblès.					
50	Burle Jurex Délégué de Méro-Mébir					
51	Cadiergues Jean Délégué de l'Oned Imbert					
52	Calmettes Jean Délégué de Relizane					
53	Cazenave François Délégué de H. enrouja					
54	Canetta Ambroise Délégué de Orzess					
55	Caron Ernest Délégué de Relizane					
56	Chabrier Théophile Délégué de Chauzy					
57	Chancogne Emile Délégué de Mercier-Lacombe					
58	Chanfreau Jean Délégué Fahisy					
59	Chancogne Charles Délégué de Mascara					
60	Chancoud Emile Délégué de St-Claud					













NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Chabert-Victorin Délégué de Saint-Léon					
62	Chabbert-Alexis Délégué de Bouguirat					
63	Clairefond-Auguste Délégué de Pélissier					
64	Conte-Henri Délégué de Mars et Héris					
65	Clombani Délégué de Orad					
66	Cordonnier-Eugène Délégué de Mitterghin					
67	Cordier Délégué de St-Denis du Sig					
68	Costa Délégué de St-Denis du Sig					
69	Coste-Cyprien Délégué de Relizane					
70	Crozet-Antoine Délégué de Rio Salado					
71	Dalmas-André Délégué de Beni-Saf					
72	Danger-Théophile Délégué de Beni-Saf					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Daudine Aclille Délégué d'Oran					
74	Darius Prosper Délégué de la Stidia					
75	Dementé Albert Délégué de Loumel					
76	Deloy Daniel Délégué St Barbel du Flélat					
77	Delrien Victor Délégué de Mostaganem					
78	Descat Gustave Délégué d'Er Rahel					
79	Desage Délégué d'Oran					
80	Devic Léon Délégué Rio Salado					
81	Descours Délégué St Denis du Sig					
82	Dhérat Pierre Délégué de St Oued Embest					
83	Desgarnier Ferdinand Délégué de Mostaganem					
84	Destremx Gustave Délégué de Ghidville					

X

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Doucet Délégué d'Oran					
86	Domergue Pierre Délégué de l'hôtel					
87	Doste Emond Délégué de Sidi Chamri					
88	Dubuis Gustave Délégué d'Arzew					
89	Divet Ferdinand Délégué d'Oran					
90	Durand Charles Délégué du Flélat					
91	Dumas Délégué St-Denis du Sig					
92	Duzan Jean Délégué St-Aur					
93	Dubreuil Emile Délégué de Prudon					
94	Dréveton Edoard Délégué de Steinhoud.					
95	Emerat A. Conseiller Général					
96	Enjalbert Célestin Délégué d'Ain Remoucheut					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et. QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Colapoz Henri Délégué de Meys et Kébir					
98	Eperon Médéric Délégué de Flebent					
99	Epiard Pierre Délégué de Lignand					
100	Etienne Eugène Député d'Oran					
101	Fabre Ulysse Délégué d'El Rahel					
102	Fabre Marius Délégué de Ferrégaux					
103	Fabre Joseph Délégué de Sidret					
104	Forges Charles Délégué de Glémenc					
105	Falix Henri Délégué d'Alsi Ameur					
106	Ferrenq Emile Délégué de Ferrégaux					
107	Ferrand Délégué de Bel Abbé					
108	Ferral Auguste Délégué de Relizane					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Flinois Joseph Conseiller Général					
110	Flutet Benoit Conseiller Général					
111	Fournil Joseph Délégué de Mascara					
112	Fouque Lancelin Conseiller Général					
113	Fraizet Délégué d'Oran					
114	Frenud Auguste Délégué de Kabia					
115	Galibert Pierre Délégué Laferrière					
116	Galibert Schille Délégué de Flaret					
117	Gaudibert J. Conseiller Général					
118	Gautier Lion Délégué d'Alger Kial					
119	Gaubert Ferdinand Délégué de Relizane					
120	Garidou Benoit Délégué de Flémenc					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Gasser Y. Conseiller Général					
122	Geoffroy Jean Délégué de Palikao					
123	Gérard E. Conseiller Général					
124	Giboin E. Conseiller Général					
125	Gillot Alexandre Délégué d'An Embouchant					
126	Girard Simon Délégué de Sidra Chami					
127	Giraud Pierre Délégué de Parmentier					
128	Giraud Louis Délégué de Mascara					
129	Gliubis Lasich Lucas Délégué d'Arzew					
130	Granié Joseph Délégué de Gassin					
131	Grasset Achille Délégué de Plancien					
132	Grassiet Guillaume Délégué de Bou Jfa					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Grégoire Paul Délégué d'Orzès					
134	Graillet Henri Délégué de Ryzol					
135	Grivel h. Conseiller Général					
136	Goillot Henri Délégué de Loubin					
137	Guelpa George Délégué de Laret					
138	Guibert Jean Joseph Délégué d'Assi ben Okba					
139	Guillot Délégué St Denis du Sig					
140	Hamm Philippe Délégué de Besquet					
141	Harron Yacoub Délégué de Plamen					
142	Heintzmann Victor Délégué de Bouquarat					
143	Hermitte Délégué d'Oran					
144	Humbert Louis Délégué de Ain Enouchent					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Jubard Joseph Délégué de Boukhanépis					
146	Jacquet Emile Conseiller Général					
147	Jacquot Honoré Délégué d'Aboukir					
148	Jäger E. Conseiller Général					
149	Jeaningros Albat Délégué de Mascara					
150	Jobert G. Conseiller Général					
151	Joser Délégué de Bel Abbès					
152	Joyot Antoine Délégué de Boukhanépis					
153	Kahn Délégué de Bel Abbès					
154	Kauffer Joseph Délégué de Ficher					
155	Korn Prosper Délégué de Saïba					
156	Krauss Auguste Délégué de Ain Zouachent					

X







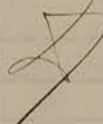





NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Lala Victor Délégué d'ain Namouchant					
158	Lacombe Auguste Délégué de Kéber					
159	Lallement Délégué d'Oran					
160	Lafon Henri Délégué de Mazagan					
161	Lacurie Alexis Délégué de Mostaganem					
162	Lambert Emile Délégué de Rio Salado					
163	Larroque Délégué d'Oran					
164	Laxie Albert Délégué de St Cloud					
165	Lemoine Osimé Délégué de Bouhenné					
166	Lemoine Adrien Délégué de Mostaganem					
167	Leplus Alfred Délégué de Bonnier					
168	Lenepveu Prosper Délégué de Glançon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Lemoire Léon Délégué de Flanchem					
170	Lescombes Georges Délégué de Saïda					
171	Lescuré Eugène Conseiller Général					
172	Lheritier Emile Délégué de Ferrégaux					
173	Lawcent L. Conseiller Général					
174	Lignouy Jean Marie Délégué de Ferrégaux					
175	Lichtenstein Henri Délégué de Hennaya					
176	Lisbonne Délégué Bel abbés					
177	Long Joseph Délégué de La Sima					
178	Loillier Joseph Délégué de Mascara					
179	Lucchini François Délégué de St. Auger					
180	Magne Eugène Délégué d'Arcole					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Macron Marius Délégué de Kléber					
182	Mautrant Gaston Délégué de Liardet					
183	Mauduech Auguste Délégué de Détra					
184	Margerie Henri Délégué de Solida					
185	Mary François Délégué de Ann Jehoncheut					
186	Martinen Jean Délégué de Gleincen					
187	Mary Jean Délégué de Gleincen					
188	Mauri Antoine Délégué d'El Ancoz					
189	Manégat Délégué d'Oran					
190	Martin Gustave Délégué de Berrigant					
191	Marty Léon Délégué de Abud					
192	Marchand Victor Délégué de St Cloud					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	McCarthy Délégué de St Denis du Sig.	Porterja Halerrve Suppléant				M. Porterja impéché, excuse.
194	Martinet Eugène Délégué St Louis					
195 x	Mazoyer Philippe Délégué de Valmy	Abat Gaspard Suppléant du délégué de Valmy				M. Mazoyer délégué, est indé le 27 décembre 1905
196	Mathieu Louis Délégué de St Anne					
197	Meynadier Henri Délégué Perrigaux					
198	Menjou Louis Délégué St Jean					
199	Meyer Frédéric Délégué de Mostaganem					
200	Mendoza Auguste Délégué Pout du Chahiff	Mignard Déné Suppléant				M. Mendoza impéché, excuse.
201	Merlat Délégué Sint bel Abbé's					
202	Meisterhaus Charles Délégué de Saïda					
203	Migette René Délégué de Mousberguin					
204	Milhe Portingon Délégué de Rio Salado					







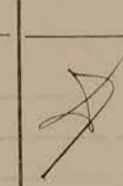
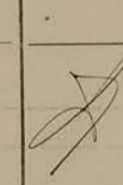
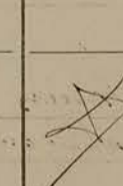

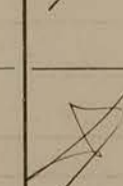
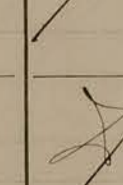
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Millischer Charlo Délégué de S. Len					
206	Michel Simon Délégué de Lelaqh					
207	Moreau Léonard Délégué de Guirard					
208	Monticelli J. B ^t Délégué de M. Berghin					
209	Mousset Maximilien Délégué de P. Rigaux					
210	Morand Vincent Délégué de S. Clond					
211 x	Mounier Désiré Délégué de Ostaganem	Raufast Auguste Suppléant de Délégué de Ostaganem				M. Mounier malade est fait excuser
212	de Montcouquiol Délégué de Ben Saf					
213	de Metz Pierre Délégué de Lamoricière					
214	Mongrelet Joseph Délégué de Nemours					
215	Musquière Antoine Délégué de Saiola					
216	Nahon Simon Délégué de Jialat					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Mahon Isaac Délégué de Sabieba					
218	Masario Emile Délégué de Moganeu					
219	Mérat de Lesguisè Délégué de Vallung					
220	Mivière Délégué de Oran					
221	Nicolas Marelling Délégué du Gessalah					
222	Noqués Ferdinand Délégué de Penegau					
223	Moufille Raoul Délégué de Genira					
224	Mouren Pierre Délégué d'Oran					
225	Mus François Délégué d'Oran					
226	Oliva Joseph Délégué d'Oran					
227	Oliva Joseph Délégué d'Oran					
228	Ohen Délégué d'Oran					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Oudot Charles Délégué St Cloud					
230	Palduplin félicien Délégué Bou Hanefin					
231	Pascal Joseph Délégué St Cloud					
232	Pascuito Joseph Délégué Mers del Kebis					
233	Patuel Délégué Oran					
234	Payri Edouard Délégué de Mercier Lacombe					
235	Parietti Elise Délégué de Mascara					
236	Pastourel Abmei Délégué Lamoricière					
237	Perrier Paul Conseiller Général					
238	Pérez Bernard Délégué de Relizamp					
239	Pertusa Délégué de Bel abbés					
240	Perverges Dominique Délégué de Pont del Isser					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	Perry E. Conseiller Général					
242	Petit Claude Conseiller Général					
243	Piétri Michel Délégué de la Pénice					
244	Pierre Victor Délégué de Bellevue					
245	Puëda Joseph Délégué de Metaganem					
246	Pitollet Ch Conseiller Général					
247	Piola Laurent Délégué de Mers el Kebir					
248	Poggi Délégué de Oran					
249	Ponchot Pierre Délégué de Ain el Hadjar					
250	Poinseau Louis Délégué de Glanville					
251	Prailly Anatole Délégué de Ain Temouchent					
252	Pradel Philippe Délégué de Jaret					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	Luiévreux Délégué de Félagh					
254	Rabisse Albert Délégué de Fleveus					
255	Radicich Antoine Délégué de Mascara					
256	Rame Joseph Délégué de Lantar					
257	Rame Léopold Délégué de Cénira					
258	Ramier A. Conseiller Général					
259	Ravier Délégué de Bel abbés					
260	Reicher Jean Délégué au Bon Eléct					
261	Reynaud Auguste Délégué des Etambles					
262	Reynier Adrien Délégué de Palitrao					
263	Renaud F Conseiller Général					
264	Rivière Joseph Délégué de Relizane					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	Riu Joseph Délégué de Saïda					
266	Robert André Délégué de Parmentier					
267	Robert Délégué St Denis du Sig					
268	Roche François Délégué de Lantar					
269	Rocca Joseph Délégué d'On el Arba					
270	Roës Joseph Délégué de Dêtra					
271	Roques Casimir Délégué de Casaracou					
272	Roques Philippe Délégué de Dublineau					
273	Rolland Rodolphe Délégué de Gireet					
274	Roidot Délégué de Belle Abbé's					
275	Rosello François Délégué de Rio Jalado					
276	Rouche Alexis Délégué de Pont-Gel. Nder					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR, devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	Rouland G. Conseiller Général		✓			
278	Roussseau Edouard Délégué de Montargonne		✓			
279	Roussel Emile Délégué de Arzen		✓			
280	Roy Julien Délégué de Clélat		✓			
281	Roy Délégué St Denis du Sig		✓			
282	Sabrie Pierre Délégué d'Ain Teulé		✓			
283	Sabatier G. Conseiller Général		✓			
284	Sabouin Gustave Délégué de Buis Sas		✓			
285	Saint-Cyr Adolphe Délégué d'Ain et Courk	Sabourin Alfred Suppléant	✓			M. Saint-Cyr suppléant, accusé.
286	Saint-Jean Auguste Délégué d'Hamman Bouhadjar		✓			
287	Salomon Louis Délégué de Légrand		✓			
288	Salsat Auguste Délégué de Coud Larva		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
289	Sala Joseph Délégué d'El Ancor					
290	Saurin Paul Délégué de Risoli					
291	Sasi Charles Délégué d'Arzeu					
292	Sartin Délégué d'Oran					
293	Sarda Délégué d'Oran					
294	Schneberger Eugène Délégué de Bon Eléris					
295	Scotto Délégué d'Oran					
296	Schmitt Joseph Délégué St Cloud.					
297	Sergant Délégué de Bel abbé					
298	Serrano Jean Délégué de Dublineau					
299	Seroin Mathelme Délégué Rio Salado					
300	Siffre Ferdinand Délégué de Prudon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
301	Silvestre Gustave Délégué de Mascara					
302	Servole Délégué d'Oran					
303	Veisseire Délégué des Bel abbés					
304	Chircau L. Conseiller Général					
305	Couboul Licha Délégué d'Aïn Fenoucheut					
306	Courmayerre Joseph Délégué d'Ammam B. Hadjar					
307	Couvenut Jules Délégué d'Arzew					
308	Cronin César Député d'Oran					
309	Vallord Louis Délégué de Belle Côte					
310	Vassal Joseph Délégué d'Aïn el Gout					
311	Veillon Charles Délégué d'Aïn el Hadjar					
312	Vernier Louis Délégué de Chauzy					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *318* électeurs.

A *Oran*, le *26 décembre 1901*.

Le Préfet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *trois cent seize* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

— le 2^e idem. —

— le 3^e idem. —

Le Président du bureau de vote,

A. Pirey

Les Scrutateurs,

Dumas
Paul Danchin
Quilès
L. E. Lafont

10

—
Département d'Oran.

—
Elections Sénatoriales du 3 Janvier 1909.

—
Feuille de Dépouillement Des Votes

Candidat
M. M.

Saint Germain

5 10 15 20 25 30 35 40 45 50

Total

315

Nome

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Duret

St. Germain

St. Germain
St. Germain
St. Germain

St. Germain

Département D'Oran.

Élections Sinatoziales Du 3 Janvier 1909.

Feuille de Dépouillement De Votes.

Candidats
 M. M.
 Saint-Germain

	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50
Saint-Germain										
Name										

Octave
 315

1000
 par Esclepar.
 A. Sampson
 J. J. J.
 A. J. J.